

ECOLE PUBLIQUE HENRI DES A CHICHE , CONSEIL D'ECOLE DU 21 novembre 2017

Personnes présentes :

Monsieur BIOTEAU DDEN, Mr le Maire, Madame TURPEAU, adjointe au Maire, Madame CHARRIER , Madame GATARD , Madame DELIME, Madame LOISEAU, Madame PETIT enseignantes. Monsieur MERCERON , Monsieur GIRARD, Mr BAUMULLER, Mr DUCAROY, parents titulaires, Mr BLEUZE, Mr BIONNIER, parents d'élèves suppléants.

Excusés : Madame PAQUET IDEN , Messieurs MARY et BOUSSARD, adjoints au Maire, Madame SIROT, Madame TAFFANEL, enseignantes.

Absents : Madame GROLLEAU, enseignante.

I. VIE DE L'ECOLE

Equipe enseignante :

- A.Delime- V Taphanel le jeudi 1° cycle TP PS MS de mat.
- B Petit et V Taphanel le vendredi et un mercredi sur deux 1 et 2°cycle
- M Loiseau et J Sirot 2° et 3° cycle CE1 CE2
- N Charrier et V Taphanel le lundi 3 ° cycle CM1 CM2
- Mme Grolleau brigade rattachée à l'école
- Mme Gatard enseignante supplémentaire , intervenant au cycle 2.

- G.Moulin Atsem
- B.Morteau Employée communale et chargée de la garderie
- Mme Renaud Femme de ménage

• **(BASED) :**

- Mme Jarry , Psychologue scolaire tél : 05 49 65 18 25
- Mme Dominique Beaujo-gry , maître E
- Mme Léonard, maîtresse G

Maîtresse supplémentaire : cela doit permettre de travailler autrement. Cela nécessite un accompagnement important de toute l'équipe. Cela fait cinq ans que nous avons ce dispositif.

APC le mardi de 15 h 15 à 16 h 15 et le vendredi mais pas la semaine qui précède les vacances.

Effectif : TPS : 6 PS : 9 MS : 9 Gs : 6 CP : 12 CE1 : 14 CE2 : 13 CM1:6 CM2 : 17

Total : 92

Les classeurs « Attentat-intrusion et « risques majeurs » ont été mis à jour. La commune a financé le matériel d'urgence.

Le règlement intérieur a été approuvé.

Mme Petit a lu la charte de la laïcité.

Nom de l'école Henri Dès : le Conseil municipal , à la demande de l'inspection, prendra une délibération pour le nom de l'école lors de sa prochaine réunion.

II -Activités pour 2017-2018

•musique: avec Mathieu Blanchard :

Musique: 25 h (7 h de moins) pour 4 classes sur le thème du cirque.

Notre thème cette année est le cirque. Déplacement de toute l'école le vendredi 27 avril à Poitiers . Il faudra environ une dizaine de parents . Spectacle et ateliers avec le cirque « Octave singulier).

Un intervenant du Cirque Carna de Parthenay viendra 10 ou 11 fois à l'école pour les 4 classes pour faire des ateliers et organiser un spectacle sur les Arts du cirque en mai, juin.

Il viendra tous les vendredis après les vacances d'avril.

Nous souhaitons travailler également sur le bien être et nous envisageons de lancer un défi à tous « une semaine sans utiliser les écrans » en février.

usep :

Les élèves de maternelle , GS CP , CE ET CM participent à des rencontres avec les écoles de Bressuire (GS CP), Chambrouet (CE), La Chapelle St Laurent(mat), Boussais (CM) et à des rencontres de masse comme le P'tit tour USEP et le printemps des maternelles . On pratique l'athlétisme, le basket, hand, jonglage, gym, hockey, lutte, randonnée et orientation

USEP organise aussi des journées à thème: kinball, basket

Classe des CE et CM: Les élèves iront voir « Kant » au théâtre en février. L'entrée sera payée par la SEP.

Classe des CM : Réalisation d'une fresque à l'entrée de la grille rouge. La municipalité paie les matériaux et nous les remercions.

✓

Classe de GS-CP :

- ✓ Le 13 novembre, intervenant de « Bocage, pays branché ». Les élèves ont planté une haie.
- ✓ Rencontre USEP le 23 novembre à Bressuire.
- ✓ **Les GS CP iront au théâtre de Bressuire voir « mange tes ronces le 21 décembre. La séance est offerte par la SEP.**
- ✓ Classe de maternelle : Rencontre USEP le 4 décembre à Chiché. La classe a lieu « dehors » une fois par mois, dans le parc.

✓
Jeudi 30 novembre, les CM et les GS CP iront à la Tour Nivelle visiter l'école -musée.

Le 15 décembre, journée banalisée et ateliers inter-classes sur Noël.

Le 9 mars, Carnaval à l'école.

Le 20 mars « Portes Ouvertes.

Activité piscine :

- du 20 novembre au 2 février pour les GS CP CM .

- en mai et juin 2018 pour les CE.

Lors de la semaine du goût, les élèves, à la demande de la commune, ont réalisé des dessins affichés au restaurant scolaire.

Site d'école : le site de l'école est maintenant sur le portail académique. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://sitescoles.ac-poitiers.fr/chiche/>

L'école a réalisé des flyers pour expliquer les projets. Quelques flyers ont été déposés en mairie pour d'éventuelles nouvelles familles.

Le spectacle de Noël offert par la commune « le recycleur de sons » aura lieu jeudi 21 décembre.

III-Rythme scolaire 2018 -2019

Les rythmes scolaires

Rythmes scolaires : cf décret sorti le 21 juin 2017.

Un sondage a été réalisé auprès des familles : 60 % des familles souhaitent la semaine de 4 jours, 37 % la semaine de 4 jours et demi, 3 % sans avis.

Le Conseil d'Ecole a voté pour la semaine de 4 jours (9 voix contre 3). Le Conseil municipal s'exprimera le 4 décembre.

IV-TRAVAUX / ACHATS

-La directrice avait envoyé courant juin un courrier pour le plan « canicule » afin de prévoir quelque chose : volets, rideaux ...

Des rideaux occultants vont être installés dans toutes les classes..

- Mme Charrier avait demandé la mise en réseau des ordinateurs de sa classe.

Cela vient d'être réalisé et nous remercions la municipalité.

-La réfection du dortoir est à continuer ainsi que les anciens sanitaires. Cette demande sera étudiée en 2018.

- Demande pour installer des boutons-poussoirs à la place des robinets dans les anciens sanitaires.

- Mme Delime aimerait obtenir deux bancs en bois, un pour chaque cour, pour instaurer « le banc de l'amitié ».

-Mme Delime demande la réalisation d'une petite pente en ciment pour permettre aux petits de ranger plus facilement les vélos dans le local prévu à cet effet. Ces deux points seront réalisés.

Suite aux travaux de dernière minute (pose de grilles d'aération à cause du radon), les classes étaient en désordre à la rentrée.

Les enseignantes demandent aux parents d'utiliser les parkings comme suit :

-le parking, du côté de la grille rouge, est utilisé par les voitures.

- le parking, côté route de Clessé, est utilisé **uniquement** par les cars. Les piétons passent par l'entrée route de Clessé.

Les membres du Conseil d'école se réuniront le 13 mars 2018
--